

NÉCROLOGIE



Marithey Casta a œuvré plusieurs dizaines d'années à l'histoire d'Arcy-Sainte-Restitue

L'émotion est grande avec le décès de Marithey Casta

ARCY-SAINTE-RESTITUE Devenue historienne du village lors de son arrivée, Marithey Casta est décédée à Soissons où elle vivait depuis 5 ans.

C'est avec surprise et consternation que les habitants d'Arcy-Sainte-Restitue ont appris le décès de Madame Marithey Casta à l'âge de 76 ans. Celle qui avait fait ressortir l'histoire du village d'Arcy-Sainte-Restitue en créant l'association d'archives illustrées du village était originaire de Normandie. Atteinte d'une longue maladie depuis quelques mois, victime d'un AVC il y a quelques semaines, Marithey Casta s'était retirée à Soissons depuis 5 ans. Après avoir exercé le métier de représentante en vin, Mme Casta a effectué plusieurs voyages et particulièrement aux États-Unis et

en Italie, ce qui lui a permis d'apprendre la langue de ces deux pays.

Installée à Arcy-Sainte-Restitue avec son mari en 1972, Marithey Casta se passionnera pour son village durant 45 ans, tout d'abord à la demande de la municipalité en se penchant sur l'histoire de la localité, et en créant avec Fabrice Petit, les archives illustrées d'Arcy.

UN LIVRE SUR LA BATAILLE DU PLESSIER-HULEU

Durant cette période, un travail de mémoire a été réalisé et a été mis en ligne. La sauvegarde du patrimoine local a permis d'entretenir

plusieurs édifices comme la remise en état de la sacristie et des vitraux de l'église d'Arcy-Sainte-Restitue et de Branges, de lavoirs et de cadrans solaires. Outre ces investissements, Marithey Casta a participé avec François Caujolle et Jean-Pierre Boudeele à l'élaboration du livre « le Plessier-Huleu se souvient », livre relatant le centenaire de la guerre 14-18 et la bataille du Plessier-Huleu.

Un dernier hommage a été rendu le lundi 12 février 2024 au crématorium de Tergnier.

L'Union présente ses sincères condoléances aux proches de Marithey Casta. ■

L'UNION Mardi 13/02/24 S 7

BOHAIN-EN-VERMANDOIS

Une classe flexible au lycée Sainte-Sophie



« Détendu, responsable et concentré », tel est le concept de la classe flexible.

Dans cette classe de Bohain-en-Vermandois, les élèves ne sont plus cantonnés à leur bureau et peuvent bouger à leur guise. Ça n'a l'air de rien mais c'est un vrai bouleversement.

À l'école Saint-Antoine/Sainte-Sophie, la section Baccalauréat professionnel d'accompagnement soins et services à la personne (ASSP), bénéficie d'une classe dite « flexible », depuis le début de cette année 2024.

Le principe est simple et pourtant innovant mais les élèves sont libres de se déplacer, de s'asseoir où ils veulent. « C'est une classe plus accueillante », estime

Cindy élève de 1^{ère}. « L'environnement est agréable, ce qui motive à travailler », complète sa camarade Julie. Violaine quant à elle, parle d'une « prise plus importante de maturité ».

Valoriser la diversité des besoins

Les enseignantes à l'initiative de ce projet ont souhaité créer « un environnement où l'apprentissage et l'épanouissement des élèves sont au

cœur des préoccupations éducatives, en reconnaissant et en valorisant la diversité des besoins et des styles d'apprentissage ». Cette pédagogie vise à renforcer la confiance en soi de l'élève et une relation de confiance mutuelle entre les jeunes et leurs professeurs. Cette classe pourra être visitée lors des prochaines portes ouvertes ce samedi 17 février. — Michel Berdal (CLP)

L'ARISNE NOUVELLE

13/02/24 57

600 signatures contre la fermeture du collège du Sacré-Cœur



La pétition lancée par Sabrina Royer a atteint plus de 600 signatures en l'espace de trois jours.

Une pétition en ligne a été lancée par une mère d'élève du collège du Sacré-Cœur de La Capelle. Elle a déjà récolté 600 signatures en trois jours.

Les parents font de la résistance. Face à l'annonce de la fermeture du collège de La Capelle, les parents d'élèves se mobilisent contre la décision du diocèse de Soissons. Une pétition en ligne a été lancée ce lundi. Depuis son lancement, Sabrina Royer, la mère d'élève à l'origine de l'initiative voit la liste grossir jours après jours. Ce jeudi soir elle avait récolté 600 signatures venues des quatre coins de la France.

Parmi eux les parents, mais pas que. « Beaucoup d'anciens élèves ont signé », indique-t-elle en énumérant la liste des villes d'où ces derniers ont apporté leur soutien. Rocquigny, Marle, Chauny, Lille, Paris, La Rochelle ; c'est toute une communauté qui s'est créée au fil du temps autour du collège privé capellois. Aujourd'hui, ils viennent défendre un lieu cher à leur cœur.

Il l'est tout autant pour Sabrina

Royer : « Le Sacré-Cœur, c'est une histoire de famille. »

Elle, connaît l'établissement depuis 2011. Ses trois enfants ont fait, ou sont en train de faire leur scolarité en son sein. Alors quand elle apprend la nouvelle, c'est la douche froide. « La décision a été prise le mardi 6 février au soir alors que nous, en tant que parents d'élèves, avons été prévenus par mail le mercredi à 9 h 30. » Comme de nombreux autres parents, elle a voulu passer à l'action. « Tout s'est mis en place le mercredi après-midi », explique-t-elle concernant la mise en place de la pétition.

En la lançant, elle espérait « que les habitants de La Capelle réagissent » et que « le diocèse de Soissons se rende compte que l'on est attaché au Sacré-Cœur ». Un autre objectif est aussi de préserver une « qualité d'enseignement » qu'elle indique ne pas retrouver ailleurs en Thiérache. « Le Diocèse a beau nous dire que nous avons les établissements de Guise, Ver-

vins, Hirson. Que ce soit des établissements catholiques, oui, mais ce n'est pas comme le Sacré-Cœur », indique la parent d'élève. Cette qualité se retrouve dans les effectifs des classes, tout comme dans le sentiment d'appartenir à une communauté soudée.

« C'est une qualité de vie qu'on vient chercher ici et l'on nous demande d'aller la chercher ailleurs », regrette-t-elle. Sabrina Royer alerte sur les conséquences à long terme pour la ville : « Demain, si des familles vont mettre leur enfant à Fourmies, où iront-elles faire leurs courses ? ». La suite des opérations s'est déroulée vendredi après-midi. « Nous avons filtré les entrées à l'école pour distribuer des tracts et faire signer la pétition », détaille-t-elle. « On attend de Madame Bahin que la fermeture qu'elle a décidée soit basée sur des faits concrets et non juste une baisse d'effectifs », annonce Sabrina Royer. La suite, elle l'envisage déjà en allant se faire entendre à Soissons. Pour préserver leur collège, Sabrina Royer est bien décidée, comme d'autres parents, à montrer au diocèse que les élèves et leurs parents « ne sont pas que des noms sur un papier ». —

Arthur Hoeltzel

L'AISNE
NOUVELLE

17/02/24 57